

La Place du Maréchal Leclerc

Une place à repenser !

Document de travail

Contact :

Association Axe Culture
axeculture@axeculture.com
www.axeculture.com
06 88 12 98 55

Sommaire

1. Introduction	3
2. Etat des lieux urbanistique et paysager	5
2.1. Dimensions de la place.....	5
2.2. Histoire de la place	5
2.3. Architecture	6
2.4. Une place trop artificialisée	6
2.5. Nature.....	6
2.6. Mobilier urbain.....	7
2.7. Les voies routières	7
2.8. Pistes cyclables.....	8
2.9. Circulation des piétons	8
2.10. Stationnement.....	8
3. Perspectives	12
3.1. Rationaliser le stationnement ?.....	12
3.2. Refaire de la place un lieu de promenade ?.....	12
3.3. Réduire l'emprise de la voirie ?.....	12
3.4. Autres ?	12
4. Les solutions envisagées avec les habitants	13

1. Introduction

Chacun se souvient de la place Jean-Baptiste Lebas à Lille, traversée par une dizaine de voies routière et dont les seuls espaces publics étaient occupés par une zone de stationnement.

Depuis, la mairie de Lille a transformé le secteur en espace vert et c'est l'ensemble du quartier qui s'est transformé.

La place du Maréchal Leclerc à Lille, localisée en plein cœur du quartier Vauban, ressemble très fortement à ce que fut la place Jean-Baptiste Lebas.

Très dense, cette place est aujourd'hui traversée par 5 voies de circulation et 4 allées de stationnement. Les autres espaces sont couverts par un carrelage très abimé tandis que quelques jardinets peu entretenus ont du mal à faire oublier cet univers hyper-minéral.

Au final, même si la place profite de six belles rangées d'arbres, ce territoire n'est pas apaisé et n'est pas un lieu de flânerie et de promenade. Bruit, manque d'espace vert, surface largement dédiée à la voiture, etc.

Pourtant, la place a tous les atouts : elle est large, localisée en cœur de ville, à proximité des écoles et universités, entourée de logements et de commerce... Cette place a tout pour devenir un espace de vie, de repos, de jeux pour les enfants et d'animations en tout genre.

Ce document veut ouvrir le débat concernant le devenir de ce secteur pour lequel nous espérons une nouvelle fonction, non plus seulement routière et utilitaire, mais plus largement urbaine

Pour se faire, nous avons mené un état des lieux que nous souhaitons présenter aux habitants de la place, car ce sont eux qui y vivent.

La place du Maréchal Leclerc à Lille vue du ciel : un espace très arboré



2. Etat des lieux urbanistique et paysager

2.1. Dimensions de la place

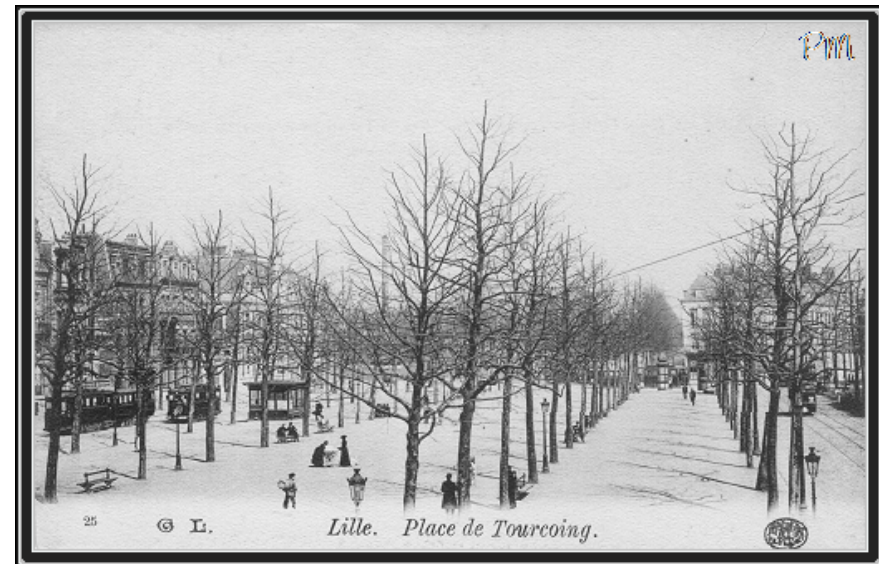
La place est longue de 175m et large de 80m, soit une superficie de 14.000 m². A titre de comparaison, la Grand Place de Lille occupe 7.700 m² la place du Capitole à Toulouse 10.000 m². La place du Maréchal Leclerc est donc une grande place.

2.2. Histoire de la place

Anciennement « Place de Tourcoing », rebaptisée en 1952, la place du Maréchal Leclerc a été créée à l'occasion de l'agrandissement de Lille en 1858. Comme l'indique les photos datant du début 20^{ème} siècle, la place comportait déjà des platanes et était bordée de belles et grandes demeures bourgeoises.



Images : Lille d'Antan <http://www.lilledantan.com/>





2.3. Architecture

Aujourd'hui, la place est bordée d'immeubles dont la plupart dépassent les 6 étages, certains, les plus anciens, étant très beaux immeubles, en particulier au nord de la place (angle rue des frères Vaillants et angles rue Aubert et Boulevard Vauban).

Il reste cependant quelques maisons au nord et au sud de la place dont quelques-unes sont de belles factures : notons notamment l'ancien Consulat d'Allemagne et les deux maisons au coin de la place avec la rue Aubert.

2.4. Une place trop artificialisée

La place du Maréchal Leclerc est aujourd'hui très artificialisée.

En effet, la voirie, les trottoirs occupent à eux seuls 75% de l'emprise foncière, soit plus d'un hectare sur un total de 1,4.

2.5. Nature

Les seuls espaces non artificialisés sont aujourd'hui très morcelés entre 6 espaces verts sans fonction précise. Leur entretien est très variable.



Fait remarquable, la place intègre 6 rangées d'arbres propices à l'accueil d'oiseaux. Nous ne disposons pas d'informations concernant le recensement de la faune.

Notons qu'il n'existe pas de continuité entre les rangées d'arbres de la place et celles des boulevards adjacents (Vauban et Bigo-Danel). Ces continuités sont en effet interrompues par deux larges espaces bitumés, consacrés à la circulation routière.

2.6. Mobilier urbain

Le mobilier urbain est relativement dense sans pour autant être démesuré pour un secteur carrefour de plusieurs grandes artères stratégiques. La place comprend des bancs ainsi que quelques arceaux pour les vélos.



2.7. Les voies routières

Les voies dédiées à la circulation automobile sont au nombre de 8, dont 4 sont réservées à la circulation des transports en commun.



2.8. Pistes cyclables

La place dispose d'une piste cyclable notifiée par un marquage au sol contournant la place.

2.9. Circulation des piétons

Les deux larges espaces centraux et les trottoirs latéraux permettent aux piétons de circuler relativement aisément du nord au sud. Cependant, pour traverser la place d'est en ouest, il faut se trouver aux extrémités nord et sud de la place.

Avec l'omniprésence de la voiture la place du Maréchal Leclerc n'est pas propice à la promenade et malgré la grande densité de population, la place est très peu fréquentée par les promeneurs.

2.10. Stationnement

Le stationnement est organisé autour de la place en épi de part et d'autres des allées latérales.

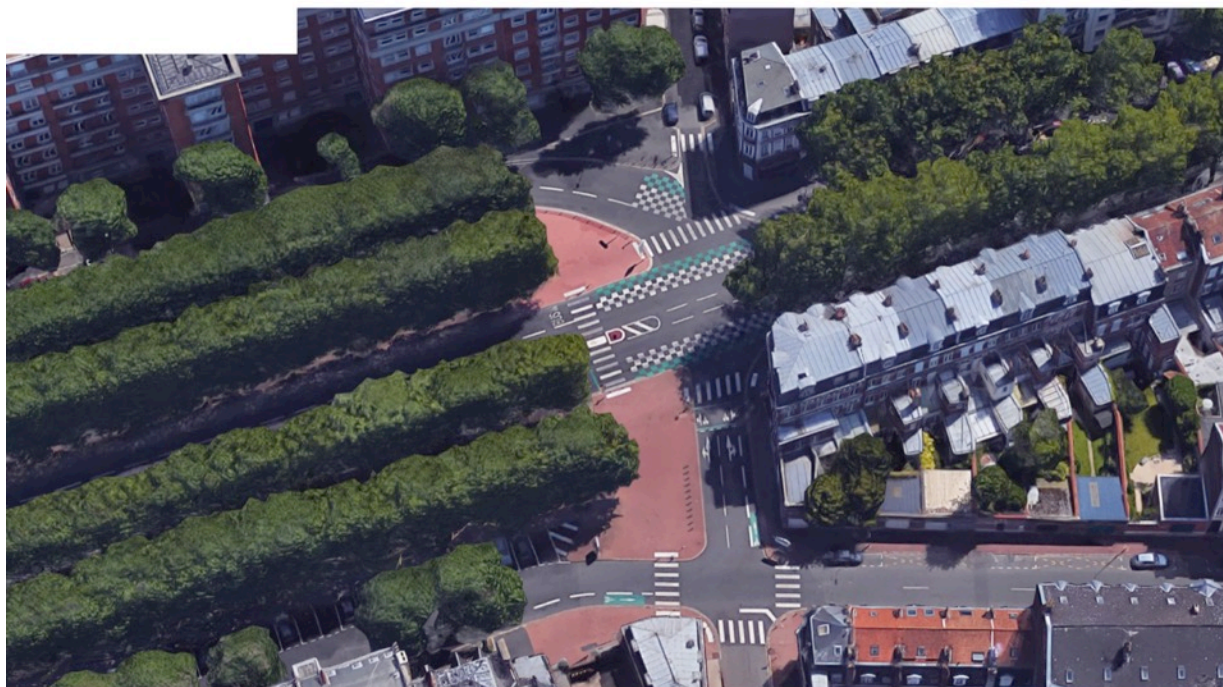
Au total, la place comporte un total de **X** places de stationnement.

Il est important de noter que les zones de stationnement localisées le long de chaque trottoir, offrent un nombre de places de stationnement relativement limité, du fait, d'une part des nombreuses entrées de parkings souterrains et d'autre part des espaces réservés aux transports de fonds et autres espaces réservés à la livraisons de commerce.



Au final, l'offre de stationnement n'est pas si élevée comparé à ce qu'elle pourrait être.

Carte schématique indiquant le nombre de places par secteur.







3. Perspectives

Cet état des lieux nous permet d'identifier des points d'amélioration.

A remplir avec les habitants

3.1. Rationaliser le stationnement ?

3.2. Refaire de la place un lieu de promenade ?

3.3. Réduire l'emprise de la voirie ?

3.4. Autres ?

4. Les solutions envisagées avec les habitants

A remplir avec les habitants